Ref. formation 201304003255

Parcours métier Poseur de menuiseries et aménagements intérieurs - TP

Financement

Formation professionnelle continue
Programme régional de formation (PRF AS)

N° de marché :2012ID006S1091

Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L' EMPLOI
HOUSSEMAND
05.56.49.74.09
christine.houssemand@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Information collective
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Savoir lire (compréhension de la lecture) et écrire, maîtriser les calculs de base, notamment en géométrie, bonne représentation spatiale, raisonnement logique. Réglementaires : Les candidats doivent être âgés de 18 ans et +.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Construire un parcours d'accès aux métiers du second oeuvre du bâtiment (peintre, plaquiste, poseur de menuiserie et aménagements intérieurs, installateur de menuiserie et fermetures d'équipements). Valider dans un de ces corps de métiers, acquérir les ge

Contenu et modalités d'organisation

-

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel menuisier poseur-installateur - *Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00004117	du 19/08/2013 au 28/03/2014	BOULAZAC (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	FPC
00007767	du 07/04/2014 au 24/10/2014	BOULAZAC (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	FPC
00009611	du 03/11/2014 au 15/05/2015	BOULAZAC (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	FPC
00012640	du 25/05/2015 au 18/12/2015	BOULAZAC (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	FPC

00016142	du 04/01/2016 au 15/07/2016	BOULAZAC (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	FPC